



RESERVE NATURELLE DE ST DENIS DU PAYRE

Gestion du milieu et suivi scientifique

Association de Défense de l'Environnement en Vendée (A.D.E.V.)

(Hugues DESTOUCHES et Coll.)

1. Etat des lieux - Bilan écologique

I. Milieux naturels : modifications ou altérations

Gestion hydraulique :

La situation reste identique à celles des années précédentes. Le communal du milieu a bénéficié d'une gestion optimale des niveaux d'eau. Les précipitations conjuguées avec l'apport de la pompe à énergie photovoltaïque, ont permis de bien inonder les groupements à Héleocharis des marais, *Eleocharis palustris* au mois de mai, pour la nidification des Guifettes noires, *Chlidonias niger*.

Depuis son installation, cette pompe a connu une succession de problèmes techniques. Après le passage d'un technicien spécialisé le 9 mars, le fonctionnement est maintenant satisfaisant. Un mauvais contact électrique était à l'origine des perturbations.

Afin de faciliter les travaux de construction du couloir d'accès, la bonde qui permet l'évacuation des eaux de la zone C a été ouverte pendant 8 jours, dans le courant du mois de décembre 1992.

Les niveaux d'eau optimum ont été restaurés par pompage dans le courant du mois d'avril.

L'écluse du fossé de pompage débouchant dans le « Chenal Vieux » est restée ouverte en permanence pendant toute cette période.

Le maintien d'un niveau d'eau bas sur l'ensemble du réseau hydraulique de la commune reste une constante, pour permettre l'agriculture intensive périphérique. Cette maîtrise dépend du Syndicat Hydraulique des Marais de St Michel en l'herm et de l'A.S.V.L.

Les communaux du haut et du bas perdent ainsi le caractère hydrophile qui fait la richesse de ces milieux.

Ce problème est doublé d'une baisse de qualité des eaux. Les pluies d'automne ont entraîné une partie du lisier produit à la ferme des « Encloses » (environ 100 bovins) vers le fossé de pompage de la réserve.

I. Evolution de la flore

Afin de cerner au plus près la valeur biocénotique de la Réserve pour définir des objectifs de conservation précis dans le plan de gestion en cours de rédaction, une prospection et un rapport de synthèse sur la flore et la végétation (plantes vasculaires) a été réalisé par Mr. le Professeur DUPONT, Mr. Alfred HERAULT a participé à cette démarche.

Il ressort, entre autre, de ce travail :

- 270 plantes vasculaires ont été recensées.
- 6 unités écologiques décrites :
 - * milieux aquatiques (les hydrophytes)
 - * les groupements amphibies
 - * les vases desséchées
 - * les prairies hygrophiles
 - * les prairies méso-hygrophiles
 - * les prairies mésophiles

Chaque espèce fait l'objet d'une classification par unité écologique et valeur patrimoniale.

Les espèces de très grand intérêt sont :

Espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national (Arrêté du 20 janvier 1982, J.O. du 13 mai 1982).

- Salicaire à trois bractées *Lythrum tribracteatum*
- Bouton d'or à feuilles d'ophioglosse *Ranunculus ophioglossifolius*
- Etoile d'eau *Damasonium alisma*

La plus remarquable est la première. C'est une plante essentiellement méditerranéenne qui ne possède que quelques localités ponctuelles en Charente-Maritime et trois en Vendée où se trouve sa limite Nord absolue.

Espèces végétales retenues pour le Livre rouge National des taxons végétaux vasculaires (en préparation). Outre les trois précédentes il y a :

- Elatine à longs pédoncules *Elatine macropoda*

C'est une plante extrêmement raréfiée qui n'a ici qu'une station limitée et qui n'est pas connue ailleurs en Vendée actuellement.

Espèces protégées en Région des Pays de la Loire complétant la liste nationale (Arrêté du 25 janvier 1993, J.O. du 6 mars 1993) :

- Iris bâtard *Iris spuria ssp. maritima*
- Cardamine à petits fleurs *Cardamine parviflora*
- Céraiste douteux *Cerastium dubium*
- Cératophylle submergé *Ceratophyllum submersum*
- Trèfle de Michéli *Trifolium michelianum*

La troisième mériterait du reste une protection nationale. C'est dans la région des Pays de la Loire que se trouvent la plupart de ses stations, d'ailleurs fort limitées. La première est une espèce méridionale, très proche de sa limite Nord (marais d'Olonne).

Il convient de signaler que M. Benoît TOUSSAIN (P.N.R.) a découvert sur la zone C (partie fauchée) en septembre 1993, Spirante d'Automne *Spiranthes spiralis*.

Un inventaire lichenologique vient également d'être réalisé par Jean-Michel HOUMEAU :

- 10 espèces ont été recensées. Aucune espèce n'est rare.

La zone fauchée conditionne un développement important d'une station d'orchidées, au détriment de l'Iris bâtard largement représenté dans les secteurs pâturés.

Le roseau a tendance à progresser de manière incursive sur cette zone. Chaque année un pacage automnal permet de maîtriser cette extension.

Les parcelles pâturées subissent un pâturage sélectif. Les zones mésophiles à Iris bâtard ont tendance à se dégrader et à s'enrichir en particulier de cretelle et d'orge faux-seigle.

D'autres espèces indésirables ont également tendance à s'installer : le Cirse lancéolé *Cirsium vulgare* (*C. lanceolatum*) et le Cirse des champs *Cirsium arvense*.

Des arbustes, comme le troène, le prunellier apparaissent également de façon sporadique. Un contrôle pastoral plus intense et une gestion mécanique d'appoint est prévu.

2. Suivi faunistique

B) Recensement ornithologique mensuel Septembre 1992 - Août 1993

Chaque comptage est effectué à l'époque des grandes marées (H.M.V.E.). Cette méthode permet d'appréhender avec plus d'exactitude le nombre d'oiseaux observés.

Espèces	14/09	14/10	12/11	11/12	07/01	22/02	12/03	21/04	21/05	18/06	26/07	17/08
Grand cormoran		3			8	32	9	1	1			
Héron cendré	11	8	14	12	9	5	6	3	3	1	2	
Aigrette garzette	1	1								1	3	
Spatule blanche	2										4	
Cygne tuberculé			19	6	9	13	5	7	30	25	10	7
Oie rieuse			2	7	13	17	1		1	1		15
Oie cendrée	51	58	155	205	234	215	78	60	8	6	11	
Tadorne de belon						2		10	3			
Canard colvert	157	33	17	11	44	30	92	40	128	145	113	1800
Sarcelle d'hiver	85	197	1353	2660	980	1050	560	21	5	4	2	45
Canard chipeau					7	20	3	2				
Canard siffleur		32	91	460	780	970	423	5				10
Canard pilet	13	89		38	43	214	310	4	1		5	
Sarcelle d'été	2						29	9	4	6	7	12
Canard souchet	16	7	6	117	199	130	214	45	5	6		5
Buse variable				2	2	2	2	1				
Milan noir								1	1		1	
Busard des roseaux				3	3	6	4	2	1		2	
Busard st Martin			2	1	2							
Busard cendré								1				
Faucon pèlerin		1			1							
Faucon crécerelle		3		4	2	5	3	3		4		
Vanneau huppé	235	1160	2500	4200	350		150	50	22	112	34	
Pluvier doré		34	160	800	73							
Grand gravelot							2					
Bécassine des marais	35	47		72	15	40	34					
Courlis corlieu								98				
Barge à queue noire	16					59	95	61		15	72	210
Chevalier arlequin	7									1	12	22
Chevalier gambette							2	6	11		6	
Chevalier aboyeur								1				2
Chevalier culblanc										1		
Chevalier sylvain	1											
Chevalier guignette											2	8
Bécasseau variable						1	11					11
Bécasseau combattant	6		1				3				6	
Echasse blanche								8	2	1	8	1
Goéland brun		3									1	
Mouette rieuse	260	238					38			10	100	
Guifette noire									10	20	22	2

B) Espèces rares ou accidentelles

Date	Espèce	Effectif
du 01 au 02/09/92	Bécasseau de Temmick	1
03/09/92	Phalarope à bec large	2
14/10/92	Milan royal	1
du 28/01 au 22/02/93	Bernache nonnette	1
22/02/93	Grèbe huppé	1
22/02/93	Tadorne casarca	2
12/03/93	Tadorne casarca	1
12/03/93	Ouette d'Égypte	1
12/04/93	Nette rousse	2
12/04/93	Sterne arctique	1
24/06/93	Cygne noir	1
06/04/93	Sterne hansel	2
19/07/93	Cygne noir	1
23 et 24/07/93	Héron gardeboeuf	4

C) Bilan de nidification (Printemps 1993)

3° - Oie cendrée *Anser anser*

Le noyau de la population sédentaire d'une vingtaine d'individus a subi une très forte pression de chasse jusqu'au 15 février 1993.

Par exemple, nous avons pu voir 9 oies tuées par cinq chasseurs dans la matinée du 14 février. Le petit groupe reproducteur relictuel de quelques individus a commencé à ébaucher des nids autour de la mi-février. La première ponte a eu lieu le 25 février sur l'îlot ouest de la zone C. Une deuxième ponte a été déposée sur l'îlot est de la zone C. Cette couvée n'a pas abouti, par contre, la première ponte a donné naissance à 6 oisons observés le 16 avril.

Le nombre d'oisons produits depuis 1986 sur la réserve évolue comme suit :

Années	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Nbre d'oisons	31	19	43	22	8	31	28	6

La situation n'a jamais été aussi médiocre. En 1990, le faible nombre d'oisons est surtout lié à un mauvais taux de réussite de 5 couvées.

Une petite population (4 ind) vient de se cantonner depuis la période estivale sur la Réserve Naturelle des Marais d'Yves située à 40 kms plus au sud. Ce sont vraisemblablement des oiseaux adultes originaires de St Denis du Payré (Com.pers. Alain DOUMERET).

2° - Cygne tuberculé *Cygnus olor*

1 couple avec 5 jeunes sur l'îlot à l'est de la zone A.

3° - Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Au moins 4 nichées : - le 20/06 8 pulli - le 24/06 7 pulli
- le 25/06 8 pulli - le 25/06 8 pulli

4° - Canard Chipeau *Anas strepera*

Accouplement le 07/03

Présence permanente d'adultes pendant tout le printemps

Pas d'observation de nichée

5° - Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

Présence permanente d'adultes pendant tout le printemps

Pas d'observation de nichée

6° - Sarcelle d'été *Anas querquedula*

Au moins 2 nichées : - le 20/06 6 pulli - le 26/06 11 pulli

7° - Canard pilet *Anas acuta*

Au moins 1 nichée : - le 23/06 12 pulli

8° - Tadorne de belon *Tadorna tadorna*

Tous les printemps, depuis 1987, des adultes manifestaient un comportement reproducteur notoire autour de la baisse principale (parades, combats, accouplements, fréquentation d'un ancien terrier de ragondin).

Cette année, la présence de 6 à 9 adultes dans le courant du mois d'avril et mai s'est concrétisée par la naissance, le 10 juin, d'une nichée de 10 pulli sur le premier îlot, au nord de la baisse principale, dans un ancien terrier de ragondin.

9° - Canard souchet *Anas clypeata*

Présence permanente d'adultes pendant tout le printemps

Pas d'observation de nichée

10° - Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

Nous pouvons évaluer entre 8 et 10 le nombre de nids dans le périmètre de la Réserve.

5 pulli issus de 3 couvées sont présents autour de la baisse principale le 9 juin.

Il faut souligner que 13 nids sont installés courant avril, sur les parcelles semées en maïs qui jouxtent l'ouest du communal du bas.

Ces terrains nus offrent au printemps des sites très attractifs pour l'installation des nids.

Hélas, la vulnérabilité de ces nids face à la prédation et au machinisme agricole compromet la réussite des nichées. 7 couvées ont éclos, 3 nids ont été prédatés, 2 nids ont été abandonnés et 1 nid n'a pas été retrouvé. (Com.pers. Source O.N.C.).

11° - Echasse blanche *Himantopus himantopus*

Les premiers individus sont notés le 18 mars. Les mois d'avril, mai et juin marquent la présence permanente de 2 à 11 individus.

Quelques accouplements sont notés à la mi-mai et début juin. Contrairement aux années précédentes, aucun nid n'est visible de l'observatoire.

le 5 juillet, l'ensemble des portées est observé :

- 1er couple : 3 pulli volants
- 2ème couple : 2 pulli (1/3 de la taille de l'adulte)
- 3ème couple : 1 pulli (1/3 de la taille de l'adulte)
- 4ème couple : 3 pulli (1/4 de la taille de l'adulte)

L'étude L.P.O. sur la population d'Echasses blanches dans le centre Ouest-Atlantique a permis de connaître, par marquage coloré, le devenir partiel de quelques jeunes nés et bagués dans la Réserve.

2 jeunes marqués à St Denis le 7 juillet 87 (Cf. Rapport d'Activités 1987) ont été revus en août 87 sur le lagunage de St Michel en l'herm : en 1989, 1991, 1992 et 1993 dans la Réserve Naturelle « les Portes en Ré ».

Un jeune, bagué sur Noirmoutier en 87, a stationné le 17/07/92 sur la Réserve de St Denis du Payré.

12° - Barge à queue noire *Limosa limosa*

Pas de reproduction dans la Réserve, plusieurs couples sont à signaler à 2 kms de la Réserve, sur la commune de Triaize.

13° - Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

Pas de reproduction.

14° - Chevalier gambette *Tringa totanus*

- Les premiers cantonnements ont lieu autour de la mi-avril.

6 couples se sont reproduits cette année :

- 2 couples sur le communal du haut
- 1 couple sur le communal du bas
- 3 couples sur le communal du milieu

Le 8 juillet, une nichée de 3 pulli (½ taille de l'adulte) est observée en bordure de la baisse principale.

15° - Bécasseau combattant *Philomachus pugnax*

Le 12 juillet, 2 pulli volants avec un peu de duvet sur la tête et la poitrine, sont observés en bordure de la baisse principale. Il n'est pas possible de connaître leur provenance. Aucun indice certain de reproduction n'a été observé pendant les mois de mai et juin.

16° - Guifette noire *Chlidonias niger*

Cette année, les premiers individus sont observés à la mi-avril. Le premier cantonnement a lieu le 17/05 sur le secteur est de la « baisse » principale. Le bétail présent sur cette zone est transféré sur le communal du bas.

Le 19/05, 5 couples ont ébauché leur nid. Le nombre de nid augmente progressivement jusqu'au début du mois de juin dans ce secteur. A cette époque 9 nids, avec un total de 23 adultes, sont localisés dans ces zones à Héléocharis des marais *Eleocharis palustris* et menthe pouliot *Mentha pulegium*.

Deux nids sont aperçus avec respectivement trois ou quatre oeufs. Simultanément, une deuxième colonie s'installe, début juin, dans les héléocharis des marais situées à l'ouest de la « baisse » principale. Le 10 juin, un abandon partiel de la première colonie semble se dessiner au profit de la colonie ouest survolée par 25 adultes.

Le 18 juin, une belette localisée, en plein centre de la colonie ouest est violemment harcelée par l'ensemble des adultes. Ce mustélide disparaît après quelques minutes de « panique ». D'autres scènes de « panique » seront également relevées sans que l'intrus soit identifié (couleuvre ?).

Un seul couple, avec deux jeunes non volants, est localisé dans la colonie Est, le 14/07. Ce couple n'obtiendra qu'un seul jeune à l'envol le 14/07.

La colonie Ouest compte 8 nids le 06/07. Le 11/07, 5 jeunes sont volants.

Le 13/07, 10 jeunes non volants attendent la nourriture apportée par les parents en bordure de l'eau libre : - 1 famille de 3 jeunes - 3 familles de 2 jeunes - 1 famille de 1 jeune

L'ensemble de ces jeunes est volant le 1er août. Les bovins réintègrent la parcelle le 3 août.

La dernière observation de Guifette noire a lieu le 17/08.

Conclusion : nombre de nids : 9 nombre de jeunes à l'envol : 16

17° - Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

1 couple dans la roselière du fossé de pied de digue du canal du « Bot Bourdin », le long du communal du haut.

18° - Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

Dans le nichoir : accouplement noté le 10 avril. Nombre de jeunes à l'envol : 4

19° - Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus*

Adultes présents pendant toute la période de reproduction dans le fossé de pied de route de la D25, communal du bas.

20° - Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

Pas de cantonnement sur la plate-forme artificielle.

21° - Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*

Le 10 avril, une vingtaine d'individus sont présents autour de la baisse principale. Plusieurs accouplements sont notés. Ces oiseaux désertent le site le jour-même.

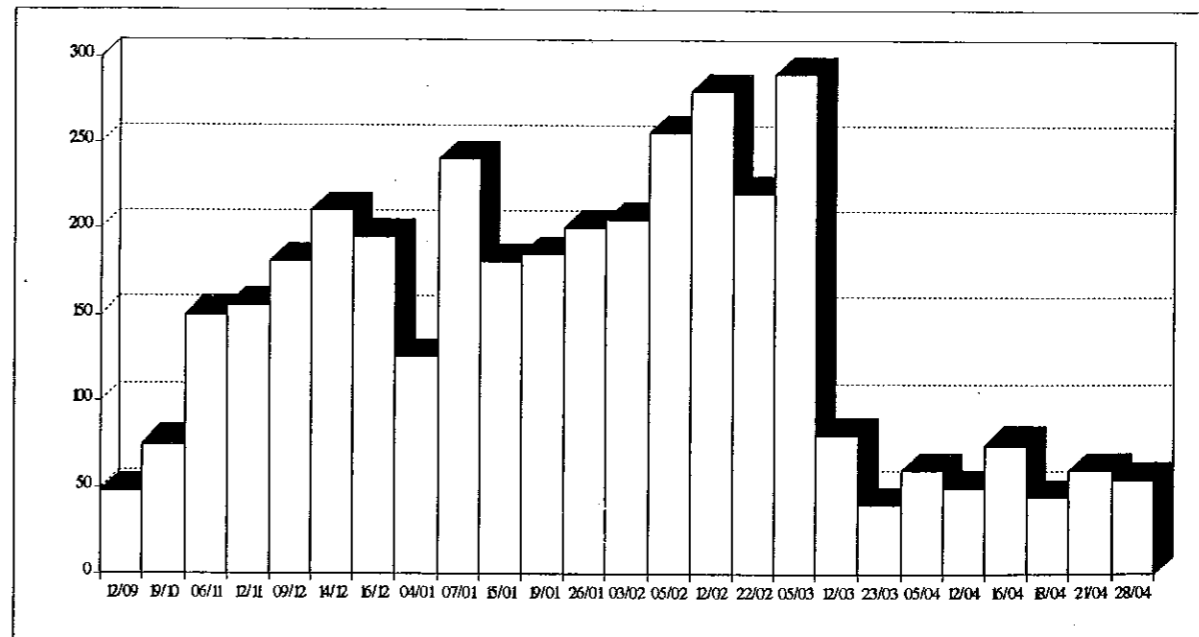
22° - Liste non exhaustive des passereaux

- 19/06 - Gorgebleue *Luscinia svecica* - 1 mâle dans les tamaris de la bordure D 25.
- 19/07 - Alouette des champs *Alauda arvensis* - 1 nid - 3 oeufs dans une empreinte de sabot de vache (dépression) après la fauche de la parcelle.
- Bergeronnette printanière *Motacilla flava*
- Bergeronnette grise *Motacilla alba*
- Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*

D) Interprétation des stationnements aviens

Oie cendrée *Anser anser*

Chronologie des stationnements de l'Oie cendrée *Anser anser* sur la Réserve Naturelle de St Denis du Payré de septembre 1992 à avril 1993.



Les stationnements hivernaux deviennent significatifs autour de la mi-novembre

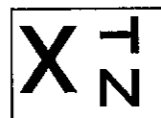
Durant cette période, des abroutissements par les oies sont constatés sur la ferme de la Caroline qui jouxte la bordure Est du communal du haut.

Un examen sur place montre une consommation et un piétinement du blé d'hiver par place de quelques dizaines de m². Deux épouvantails sont installés le 30 novembre sur ces parcelles avec succès puisque les oies ne retourneront pas sur le site.

Des individus marqués dans le cadre du programme d'études « The Nordic Greylag Goose Project » ont été observés au cours de l'automne.

les 20 et 21/01/93

du 30/04 au 09/05/93



Ces données sont transmises au Dr Leif NILSSON (Suède) pour connaître leurs origines.

Autre espèce :

Spatule blanche *Platalea leucorodia*

Chronologie des stationnements de Spatule blanche *Platalea leucorodia* sur la Réserve Naturelle de St Denis du Payré de septembre 1992 à août 1993.

	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Août
1	1	1						1			1	2
2									1		1	5
3											1	4
4												4
5						2		2				5
6											5	1
7							1				4	
8							1				2	
9	1								5		3	
10	1							4				
11												1
12							2	1			3	1
13												1
14	2											1
15												4
16	2											
17												
18	4										1	
19								3			1	
20	3							2				1
21											1	1
22											1	1
23								1			2	1
24											2	1
25											3	1
26											4	
27											4	2
28							2				4	1
29											4	3
30	1									1	4	3
31											4	3
Total	15	1	0	0	0	2	6	14	6	1	55	47

Total des contacts de septembre 1992 à août 1993 au 08/93 = 147

Le Ministère de l'Environnement a lancé une enquête sur le suivi annuel des effectifs de Spatule blanche en France coordonné par L.P.O. (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

Cette enquête porte principalement sur les périodes :

- 15 février au 1er juin : migration prénuptiale
- 1er août au 1er novembre : migration postnuptiale

Deux compte-rendu exhaustifs de l'ensemble des observations sur la Réserve ont été transmis au coordinateur les 7 juin 1993 et le 3 novembre 1993 pour être intégrés à la synthèse nationale.

E) Inventaire qualitatif et quantitatif des autres unités faunistiques

Liste des mammifères :

- Nouvelles observations d'espèce: - Sanglier *Sus scrofa*
- Chevreuil *Capreolus capreolus*

F) Impact de la fréquentation du public sur la conservation des milieux

Les nouveaux équipements pédagogiques en cours d'implantation sur le site (observatoire, couloir d'accès, maison de la Réserve et aire de stationnement) visent à améliorer les conditions d'accueil sur le site et réduire l'impact de la fréquentation du public par rapport au dérangement de l'avifaune.

L'encadrement obligatoire de tous les visiteurs et la mise en place de pare-vues efficaces permettent d'envisager une ouverture plus large de la Réserve au public dans les années à venir en diminuant les préjudices sur le milieu naturel.

Le nouvel observatoire et le couloir d'accès ont un impact paysager important dans ce milieu très ouvert. Des plantations d'essences arbustives aborigènes sont en cours pour permettre une intégration visuelle de ces équipements.

Les groupements phytosociologiques les plus remarquables (zone hygrophile) ont été épargnés lors du tracé du couloir d'accès.

Les caillebotis et le couloir en planche ont permis d'éviter le recours au buttage de terre pour l'édification de digues de pare-vues. Ces ouvrages auraient demandé une emprise au sol et un bouleversement de terre très important. Afin de supprimer tous risques de pollution, le bois (chêne) n'a subi qu'un traitement au coaltar, très localisé (pièces en contact avec le sol).

(Extrait du rapport d'activités septembre 1992/août 93 de la Réserve naturelle de St Denis du Payré)